

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

## **CNUCED Projet 1415P: Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC**

Atelier de formation sur la gouvernance de la chaîne de valeur dans le secteur extractif:  
renforcement des capacités institutionnelles et humaines

15-19 mai 2017, Auditorium du Ministère des affaires étrangères, Brazzaville, République du Congo

### **Plan d'actions du Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi (METPFQE) en matière de formation qualifiante et de l'emploi**

Présentation faite par:

Ferdinand NGOT, Directeur de l'Emploi  
Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'emploi  
République du Congo

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la CNUCED.

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel,  
de la Formation Qualifiante et de l'Emploi

**République du Congo**

Unité\*Travail\*Progrès

-----

**Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'emploi**

-----

**PLAN D' ACTIONS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION  
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE) EN MATIERE DE  
FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI**

**PRESENTATION: Ferdinand NGOT, Directeur de  
l'Emploi.**

*Brazzaville, mai 2017*

# PLAN DE LA COMMUNICATION

- I. Contexte
- II. Situation de l'emploi au Congo
- III. Actions du gouvernement en matière de formation qualifiante et de l'emploi
- IV. Défis en matière de formation qualifiante et de l'emploi

Conclusion

# I. Contexte

1. Chute brutale des cours des matières premières (pétrole, fer, ...);
2. Baisse de l'activité économique: pertes de nombreux emplois(fermeture des entreprises dans les secteurs des BTP, du pétrole et de la sous-traitance, licenciement, ...);
3. Accroissement du nombre de demandeurs d'emplois (qualifiés et non qualifiés);
4. Faible niveau d'employabilité des jeunes (primo demandeurs d'emplois);
5. Taux de chômage et de sous-emploi élevé (des jeunes en particulier);
6. Inadéquation entre la formation et les besoins du secteur productif;
7. Dominance du secteur informel.

## **II. Situation actuelle de l'emploi au Congo**

La situation actuelle de l'emploi sera analysée à travers les résultats de l'enquête sur la transition vers la vie active (ETVA Congo 2015).

Cette enquête a été réalisée en 2015 par la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE), avec l'appui technique de l'institut national de la statistique (INS) et financier du bureau international du travail (BIT),

Elle a couvert toute l'étendue du territoire national et concernait les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Au terme de cette enquête, la situation du marché de l'emploi se présente comme suit:

## II.1. Caractéristiques des jeunes

N°	Indicateur	Valeur
01	Estimation de la population de 15 à 29 ans	1 308 219 jeunes (65 % de la population active et 35 % de la population totale)
02	Pourcentage de la population féminine	51 %
03	Population vivant en milieu urbain	72,8 %
04	Pourcentage des jeunes vivant dans les ménages pauvres	35,0%
05	Taux de scolarisation	78,2 %
06	Pourcentage des jeunes déscolarisés	34,3 %
07	Pourcentage des jeunes non scolarisés	2,5 %
08	Pourcentage des jeunes ayant terminé leurs études	16,7 %
09	Pourcentage des jeunes déscolarisés ayant au plus le niveau primaire	50,6 %
10	Nombre d'élèves/étudiants	608 830
11	Pourcentage d'élèves de l'enseignement technique et professionnel	12,2%
12	Pourcentage d'élèves inscrits dans l'enseignement général	64,5%
13	Pourcentage d'étudiants	12,5%

## II.1. Caractéristiques des jeunes (suite)

14	Elèves et étudiants évoluant dans les programmes généraux	70 %
15	Ingénierie, industrie de transformation et production	5,8 %
16	Agriculture et sciences vétérinaires	0,7 %
17	Formation et programme d'apprentissage	0,6 %
18	Sciences, mathématiques et informatique	4,5 %

Au regard des résultats supra indiqués, il est évident que les jeunes congolais âgés de 15 à 29 ans sortent du système éducatif avec un faible niveau d'employabilité.

## II.2. Les jeunes sur le marché de l'emploi

N°	Indicateur	Valeur
01	Taux d'activité	46 %
02	Taux d'emploi	32 %
03	Taux d'inactivité	54 %
04	Taux de chômage (sens strict)	30,5 %
05	Taux de chômage (sens assoupli)	47,3 %
06	Pourcentage des chômeurs découragés	7 %
07	Taux de chômage des jeunes issus de l'enseignement technique et professionnel	48,8 %
08	Taux de chômage des jeunes de l'enseignement général	22,5 %
09	Taux de chômage des jeunes issus des ménages pauvres	63,6 %
10	Taux d'emploi informel	89 %
11	Durée de chômage (2 ans et plus)	31 %
12	Taux de sous-emploi	47,3 %
13	Pourcentage des jeunes chômeurs voulant créer sa propre entreprise	17,9%
14	Pourcentage des jeunes inactifs voulant créer sa propre entreprise	8,8%

## II.2. Les jeunes sur le marché de l'emploi (suite)

N°	Indicateur	valeur
13	Emplois salariés	30,2 %
14	Emplois indépendants	53,2 %
15	Inadéquation formation-emploi	59,2%
16	Employeurs	5,4 %

**Devant ces chiffres impressionnants, que faire?**

### **III. Actions du gouvernement en matière de formation qualifiante et de l'emploi**

Les questions de la formation qualifiante et de l'emploi des jeunes en République du Congo sont pris en charge par le ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi (créé en 2009) à travers ses organes techniques, à savoir:

- La Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi: DGFQE (structure de conception/élaboration des politiques/programmes en matière de formation qualifiante et de l'emploi);
- L'Office National de l'Emploi et de la Main-d'œuvre (ONEMO): structure opérationnelle de mise en œuvre desdits programmes.

Deux principaux programmes sont développés par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le chômage, le sous-emploi en général et des jeunes en particulier. il s'agit de : (i) programmes de promotion de la formation qualifiante et (ii) les programmes de création d'emploi et de promotion de l'emploi.

## III.1. Orientations générales

1. *Préparer les jeunes à l'emploi par la formation qualifiante: « axe 4 du projet de société du chef de l'Etat: la marche vers le développement »*
2. *valoriser le nouveau potentiel de diversification de l'offre de formation professionnelle et d'amélioration de l'employabilité des jeunes, prioritairement dans les métiers de l'agriculture, du bois, des mines, de la construction et des travaux publics: Politique générale du gouvernement.*

## III.2. Actions du ministère en charge de la formation qualifiante et de l'emploi

### 1. En matière de formation qualifiante

- ❖ ***mise en œuvre du projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)***: cofinancé par le gouvernement du Congo et la Banque Mondiale. Il vise à promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaines ou périurbaines (Brazzaville et Pointe-Noire), afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail ainsi que leurs revenus. il concerne 15 000 jeunes âgés de 16 à 39 ans sur une période de 5 ans;
- ❖ ***lancement du projet de développement des compétences et des ressources humaines (PDCRH)***: cofinancé par le Congo et la Banque Africaine de Développement (BAD) . Il a pour objectif de contribuer à une croissance plus inclusive des ressources à travers l'amélioration de la pertinence de la formation professionnelle sur une durée de 5 ans . Il vise à : i) construire et équiper 4 centres de formation professionnelle; (ii) créer de nouvelles filières de formation qualifiante (métiers de la forêt, du bois et des mines); (iii) améliorer la gouvernance de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi (l'expérimentation de nouvelles modalités de gestion des centres de formation professionnelle et qualifiante portant sur l'autonomie des centres de formation, l'implication du secteur privé, le financement basé sur les résultats). Le projet bénéficiera à 7500 jeunes désœuvrés et déscolarisés âgés de 18 à 35 ans , dont 50 % des filles;
- ❖ ***Opérationnalisation de 6 centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA)***: 2 CEFA des métiers de services à Brazzaville et Pointe-Noire; 1 CEFA des métiers du BTP à Brazzaville; 1 CEFA des métiers de la maintenance industrielle à Pointe-Noire; 1 CEFA des métiers ruraux à Dolisie et CEFA des métiers du froid et climatisation à Brazzaville. Ils ont pour missions : (i) la formation professionnelle initiale dans le cadre des formations pour l'acquisition des compétences et d'un diplôme professionnel ; (ii) l'insertion dans la vie active professionnelle des jeunes en quête d'une qualification professionnelle ; (iii) l'appui aux entreprises et aux maîtres artisans (MA) en terme de formation et (iv) la mise à disposition des MA et PME des ressources technologiques.
- ❖ ***renforcement du dialogue public-privé en matière de formation professionnelle***: (i) création des comités techniques d'orientation et de gestion dans les CEFA; (ii) participation du secteur privé dans l'élaboration des référentiels de formation; (iii) mise en place de réseaux des entreprises pour la formation en alternance (REFA).

## III.3. Volet emploi

- 1. Validation de la politique nationale de l'emploi (PNE)** articulée sur 5 axes stratégiques, à savoir: (i) *améliorer l'organisation du marché du travail* ; (ii) *placer l'emploi au centre des politiques sectorielles* ; (iii) *multiplier les opportunités d'emploi en favorisant la création et le développement des entreprises privées et l'auto emploi* ; (iv) *développer les compétences de la main-d'œuvre congolaise* et (v) *doter les services de l'administration publique en ressources humaines idoines*;
- 2. Réalisation des enquêtes sur le marché de l'emploi:** (i) enquête sur la transition vers la vie active (extension de l'ETVA aux jeunes de 15 à 35 ans); (ii) évaluation rapide du marché du travail et mise en place d'un système d'informations sur la marché de l'emploi; (iii) étude sur la chaine globale des valeurs (agriculture, bois et forêts);
- 3. Élaboration des programmes de promotion de l'emploi et de la formation qualifiante avec le BIT:** (i) programme pays pour le travail décent (PPTD Congo 2017-2020); (ii) programmes spécifiques sur l'emploi des séniors; (iii) élaboration des nouveaux programmes de développement des compétences;
- 4. Mise en œuvre des programmes de création et de promotion de l'emploi par l'ONEMO,** à savoir: programme emploi diplômé (PED); dispositif d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt public(DOJETIP); Programme Auto-Emploi et Micro-Entreprise (PAME); Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER)
- 5. Programmes en attente de financement:** Programme d'Orientation Professionnelle en milieu Scolaire (OPS) ; Programme d'Appui à l'Emploi des Personnes Handicapées et des Femmes (PAEPHF) ; Programme d'Appui au Retour des Immigrés Congolais (PARIC) et Programme Pluriannuel de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PPDCE : 2016-2020).

## **IV. Défis liés à la promotion de la formation qualifiante et de l'emploi**

- insuffisance de structures de formation (quantité et qualité) ainsi que leur capacité;
- Absence de lien entre la formation et les besoins du secteur productif;
- Déficit des formateurs spécialisés dans certains domaines;
- limitation de l'âge des bénéficiaires;
- inégale répartition géo spatiale des institutions bancaires et des établissements de micro finance sur le territoire national pour le financement des projets de création d'emplois;
- Accès difficile des jeunes aux facteurs de production;
- Absence d'un mécanisme de financement des projets des jeunes (Fonds pour la promotion de l'emploi par exemple);
- procédures de mise en œuvre des partenaires techniques et financiers;
- difficultés de mobilisation des ressources financières .

### **Conclusion**

Les actions ciblées par le Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi devraient concourir à l'amélioration de l'employabilité des jeunes et à réduire de manière significative le taux de chômage et de sous-emploi. Le principal défi à relever reste la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre effective des actions ciblées.